

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02777 Numéro SIREN : 480 847 102 Nom ou dénomination : 2TC TECHNOLOGIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2021 sous le numéro de dépôt 18362

2TC TECHNOLOGIES

Numéro SIRET : **48084710200039**

Code APE : **6110Z**

29 rue de Bassano
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2020

Sommaire

Bilan et compte de Résultat	2
-----------------------------	---

2TC TECHNOLOGIES

Bilan et compte de Résultat

Bilan et compte de Résultat

2TC TECHNOLOGIES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros / sans situation

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	6 404		6 404	3,00	6 404	2,49
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	54 865	36 562	18 303	8,58	15 662	6,10
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15		15	0,01	15	0,01
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 318		3 318	1,56	3 297	1,28
TOTAL (I)	64 602	36 562	28 040	13,15	25 378	9,89
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	8 380		8 380	3,93		
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 580		3 580	1,68	3 200	1,25
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	19 976		19 976	9,37	145 720	56,77
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8		8	0,00		
. Personnel	1 885		1 885	0,98		
. Organismes sociaux	750		750	0,35		
. Etat, impôts sur les bénéfices					7 509	2,93
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 294		1 294	0,61	1 313	0,51
. Autres	3 194		3 194	1,50	3 194	1,24
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	145 508		145 508	68,22	69 974	27,26
Charges constatées d'avance	684		684	0,32	388	0,15
TOTAL (II)	185 258		185 258	86,85	231 297	90,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	249 860	36 562	213 298	100,00	256 675	100,00

2TC TECHNOLOGIES

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros / sans situation

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	9,38	20 000	7,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	2 000	0,94	2 000	0,76
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	596	0,28	596	0,23
Autres réserves	26 076	12,23	26 048	10,15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	40 853	19,15	33 829	13,18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	89 526	41,97	82 473	32,13
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	7 336	3,44	4 923	1,92
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 389	13,78	43 226	16,94
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 067	5,66	22 694	8,84
. Organismes sociaux	26 197	12,28	37 646	14,67
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 661	1,25		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 858	10,25	29 427	11,46
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 752	1,29	4 149	1,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 502	1,64	2 138	0,83
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	18 010	8,44	30 001	11,69
TOTAL(IV)	123 772	58,03	174 203	67,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	213 298	100,00	256 675	100,00

2TC TECHNOLOGIES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros / sans situation

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	11 230		11 230	1,83	28 093	3,92	-16 863	-60,02		
Production vendue biens										
Production vendue services	603 134		603 134	98,17	687 736	96,08	-84 602	-12,29		
Chiffres d'Affaires Nets	614 364		614 364	100,00	715 829	100,00	-101 465	-14,16		
Production stockée			8 380	1,36			8 380	N/S		
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					500	0,07	-500	-100,00		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 510	0,41	1 837	0,26	673	36,64		
Autres produits			11	0,00	119	0,02	-108	-90,75		
Total des produits d'exploitation (I)			625 265	101,77	718 285	100,34	-93 020	-12,94		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)			-380	-0,05	-50	-0,00	-330	-659,99		
Achats de matières premières et autres approvisionnements			185 192	30,14	214 254	29,93	-29 062	-13,56		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			122 836	19,99	157 632	22,02	-34 796	-22,06		
Impôts, taxes et versements assimilés			3 732	0,61	4 743	0,66	-1 011	-21,31		
Salaires et traitements			170 934	27,82	199 141	27,82	-28 207	-14,15		
Charges sociales			83 056	13,52	95 692	13,37	-12 636	-13,19		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 515	1,39	9 405	1,31	-890	-9,45		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					293	0,04	-293	-100,00		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1 179	0,19	321	0,04	858	267,29		
Total des charges d'exploitation (II)			575 065	93,60	681 431	95,19	-106 366	-15,60		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			50 199	8,17	36 854	5,15	13 345	36,21		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			20	0,00	62	0,01	-42	-67,73		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			20	0,00	62	0,01	-42	-67,73		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-20	0,00	-62	-0,00	42	67,74		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			50 179	8,17	36 793	5,14	13 386	36,38		

2TC TECHNOLOGIES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros / sans situation

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 801	0,53	-3 801	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			3 801	0,53	-3 801	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78	0,01	179	0,03	-101	-56,41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	78	0,01	179	0,03	-101	-56,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-78	-0,00	3 622	0,51	-3 700	-102,14
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 248	1,51	6 586	0,92	2 662	40,42
Total des Produits (I+III+V+VII)	625 265	101,77	722 086	100,87	-96 821	-13,40
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	584 411	95,12	688 258	96,15	-103 847	-15,08
RÉSULTAT NET	40 853	6,65	33 829	4,73	7 024	20,76
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

2TC TECHNOLOGIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 29 rue de Bassano
75008 PARIS
R.C.S PARIS : 480 847 102

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 26/02/2021

Proposition d'affectation :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de **40.853,31** Euros de la manière suivante :

SECTION 1 - ORIGINE

Compte « Réserve légale » antérieur : 2.000,00 Euros
Compte « Autres réserves » antérieur : 596,48 Euros
Compte « Report à nouveau » antérieur : 26.076,27 Euros
Résultat bénéficiaire de l'exercice : 40.853,31 Euros

SECTION 2 - AFFECTATION

Au titre de dividendes : 40.000,00 Euros
Au compte « Report à nouveau » : 853,31 Euros

SECTION 3 – MONTANT – MISE EN PAIEMENT – REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de 50,00 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

SECTION 4 – REPARTITION DES DIVIDENDES

- Monsieur Jean-Marc THOMAS : 25.000,00 Euros bruts
- Monsieur Rodolphe CHAUFFOUR : 15.000,00 Euros bruts.

SECTION 5 – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	DISTRIBUTION GLOBALE	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATEMENT 40%	SANS ABATTEMENT
<i>31/12/2019</i>	<i>33.800 €</i>	<i>33.800 €</i>	-
<i>31/12/2018</i>	<i>50.000 €</i>	<i>50.000 €</i>	-
<i>31/12/2017</i>	<i>88.000 €</i>	<i>88.000 €</i>	-

SECTION 6 – SOLDES DES COMPTES

Compte « Réserve légale » : 2.000,00 Euros
 Compte « Autres réserves » : 596,48 Euros
 Compte « Report à nouveau » : 26.929,58 Euros

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de **40.853,31** Euros de la manière suivante :

SECTION 1 - ORIGINE

Compte « Réserve légale » antérieur : 2.000,00 Euros
 Compte « Autres réserves » antérieur : 596,48 Euros
 Compte « Report à nouveau » antérieur : 26.076,27 Euros
 Résultat bénéficiaire de l'exercice : 40.853,31 Euros

SECTION 2 - AFFECTATION

Au titre de dividendes : 40.000,00 Euros

Au compte « Report à nouveau » : 853,31 Euros

SECTION 3 – MONTANT – MISE EN PAIEMENT – REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de 50,00 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

SECTION 4 – REPARTITION DES DIVIDENDES

- Monsieur Jean-Marc THOMAS : 25.000,00 Euros bruts
- Monsieur Rodolphe CHAUFFOUR : 15.000,00 Euros bruts.

SECTION 5 – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :



Exercice clos le	DISTRIBUTION GLOBALE	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATEMENT 40%	SANS ABATEMENT
31/12/2019	33.800 €	33.800 €	-
31/12/2018	50.000 €	50.000 €	-
31/12/2017	88.000 €	88.000 €	-

SECTION 6 – SOLDES DES COMPTES

Compte « Réserve légale » : 2.000,00 Euros
 Compte « Autres réserves » : 596,48 Euros
 Compte « Report à nouveau » : 26.929,58 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité des 800 voix.

Le Président

